

**FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS ALZHEIMER**

**ÉTATS FINANCIERS**

**31 MARS 2020**

**FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS ALZHEIMER**

**ÉTATS FINANCIERS**

**31 MARS 2020**

**SOMMAIRE**

Rapport de l'auditeur indépendant

Résultats 1

Évolution de l'actif net 2

Bilan 3 - 4

Flux de trésorerie 5

Notes complémentaires 6 - 15

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration de la  
**FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS ALZHEIMER**

### Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la **FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS ALZHEIMER** (l'organisme), qui comprennent le bilan au 31 mars 2020, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits de dons et d'activités dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits de dons et d'activités comptabilisés, de l'excédent des produits sur les charges, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour les exercices terminés le 31 mars 2020 et le 31 mars 2019, de l'actif à court terme au 31 mars 2020 et au 31 mars 2019, des actifs nets au 1er avril 2019 et 2018 et 31 mars 2020 et 2019. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit avec réserve sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2019, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

## **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

## **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

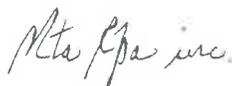
Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Brossard  
Le 6 juillet 2020

---

<sup>1</sup> Par CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A103635

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS ALZHEIMER

RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

1

	2020	2019
<b>PRODUITS</b>		
Apports		
- Dons de « Société Alzheimer du Canada »	2 118 617	2 097 121
- Dons - Campagne fédérée	412 721	402 500
- Dons dédiés à la recherche (notes 3 et 10)	194 955	582 161
- Dons	188 182	308 348
- Subvention - MSSS (PSOC)	120 851	106 471
- Dons - Fondation Mirella et Lino Saputo (note 10)	51 408	-
- Commandite - mois de l'alzheimer Uniprix	46 049	-
- Commandites et partenariats divers	15 643	7 777
- Subventions autres	1 805	1 805
- Activités organisées par des tiers	30 454	26 752
Revenus de gestion	155 834	43 004
Cotisations reçues des Sociétés Alzheimer régionales	202 000	202 000
Autres revenus	13 892	298
Revenus de placements	24 453	25 771
Variation de la juste valeur des placements	(8 896)	1 034
	<u>3 567 968</u>	<u>3 805 042</u>
<b>CHARGES</b>		
Opérations et marketing « Société Alzheimer du Canada »	1 730 411	1 705 230
Dons redistribués aux Sociétés Alzheimer régionales	322 645	322 850
Recherche « Société Alzheimer du Canada » (note 3)	659 812	582 161
Salaires et charges sociales	501 701	402 813
Services professionnels	102 679	56 828
Loyer et électricité	76 784	81 829
Déplacements	52 705	89 824
Publicité et promotion	34 833	13 804
Communications	20 455	25 281
Entretien et licences informatiques	19 457	12 977
Fournitures de bureau	12 263	11 046
Assurances, taxes et permis	8 672	8 253
Télécommunications	5 945	7 363
Congrès et colloques	4 727	3 898
Développement - Programmes	4 620	-
Frais de postes et de courrier	3 831	3 764
Formation	178	85
Autres	-	5 658
Frais bancaires	4 702	1 207
Amortissement des immobilisations	1 548	905
	<u>3 567 968</u>	<u>3 335 776</u>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u>-</u>	<u>469 266</u>

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS ALZHEIMER

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

2

	Non affecté \$	Grevé d'affections d'origine interne \$	2020 Total \$	2019 Total \$
SOLDE (DÉFICITAIRE) AU DÉBUT	170 470	-	170 470	(298 796)
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	-	-	-	469 266
AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE (note 4)	(60 000)	60 000	-	-
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<b>110 470</b>	<b>60 000</b>	<b>170 470</b>	<b>170 470</b>

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS ALZHEIMER

BILAN

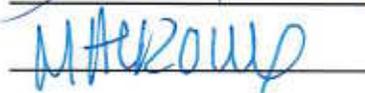
31 MARS 2020

3

	2020	2019
<b>ACTIF</b>		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	1 810 984	1 175 422
Débiteurs (note 5)	66 366	603 895
Frais payés d'avance	6 319	4 332
Placements à court terme (note 6)	<u>276 732</u>	<u>272 836</u>
	<u>2 160 401</u>	<u>2 056 485</u>
PLACEMENTS À LONG TERME (note 7)	377 647	377 647
IMMOBILISATIONS (note 8)	<u>4 956</u>	<u>3 567</u>
	<u>382 603</u>	<u>381 214</u>
	<u>2 543 004</u>	<u>2 437 699</u>

Pour le conseil d'administration,

  
administrateur

  
administrateur

**FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS ALZHEIMER****BILAN****31 MARS 2020****4**

	2020	2019
<b>PASSIF</b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Créditeurs (note 9)	914 643	944 435
Produits perçus d'avance	24 291	42 160
Apports reportés (note 10)	847 946	294 846
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 11)	<u>65 073</u>	<u>98 579</u>
	<b>1 851 953</b>	<b>1 380 020</b>
<b>DETTE À LONG TERME (note 11)</b>	<u><b>520 581</b></u>	<u><b>887 209</b></u>
	<u><b>2 372 534</b></u>	<u><b>2 267 229</b></u>
<b>ACTIF NET</b>		
ACTIF NET NON AFFECTÉ	110 470	170 470
ACTIF NET GREVÉ D'AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE	<u>60 000</u>	<u>-</u>
	<u><b>170 470</b></u>	<u><b>170 470</b></u>
	<u><b>2 543 004</b></u>	<u><b>2 437 699</b></u>

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS ALZHEIMER

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

5

	2020	2019
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des produits sur les charges	-	469 266
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Variation de la juste valeur des placements	8 896	(1 034)
Amortissement des immobilisations	1 548	905
Revenus de Fonds de placement réinvestis	(8 681)	(17 256)
Annulation d'une dette à long terme	(9 698)	-
	<u>(7 935)</u>	<u>451 881</u>
Cession d'actions reçues à titre de dons	459 545	-
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	537 529	96 167
Frais payés d'avance	(1 987)	2 354
Créditeurs	(29 792)	560 436
Produits perçus d'avance	(17 869)	7 588
Apports reportés	89 444	(80 642)
	<u>1 028 935</u>	<u>1 037 784</u>
<b>ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations	<u>(2 937)</u>	<u>(2 652)</u>
<b>ACTIVITÉ DE FINANCEMENT</b>		
Remboursement de la dette à long terme	<u>(390 436)</u>	<u>-</u>
<b>AUGMENTATION DE L'ENCAISSE</b>	<b>635 562</b>	<b>1 035 132</b>
<b>ENCAISSE AU DÉBUT</b>	<u><b>1 175 422</b></u>	<u><b>140 290</b></u>
<b>ENCAISSE À LA FIN</b>	<u><u><b>1 810 984</b></u></u>	<u><u><b>1 175 422</b></u></u>

Au cours de l'exercice, l'organisme a reçu un don en actions d'une juste valeur de 463 656 \$ comptabilisé à titre d'apport reporté.

## 1. STATUTS CONSTITUTIFS ET OBJECTIFS

L'organisme, constitué sous l'autorité de la partie III de la « Loi sur les compagnies du Québec » le 24 avril 1986, est un organisme de bienfaisance au sens de la « Loi de l'impôt sur le revenu » et il est exempté d'impôt sur le revenu. Ses objectifs sont les suivants :

- Informer le public, selon les capacités de l'organisme, sur la maladie d'Alzheimer, les maladies similaires et les problèmes connexes;
- Donner aide et soutien aux sociétés membres (appelées Sociétés Alzheimer régionales) et aux groupes en voie de formation d'une société d'Alzheimer;
- Promouvoir et encourager la recherche pour la maladie d'Alzheimer, les maladies similaires et les problèmes connexes;
- Établir toutes les relations et faire toutes les représentations jugées nécessaires auprès de toutes autorités.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la durée de vie utile des immobilisations et les passifs pris en charge.

### CONSTATATION DES PRODUITS

#### *Apports*

L'organisme applique la méthode du report pour les apports. Les apports non reportés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reportés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

#### *Cotisations et autres revenus*

Les produits de cotisations et les autres revenus sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel les services sont rendus et lorsque leur réception est raisonnablement assurée.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### CONSTATATION DES PRODUITS (suite)

#### *Activités organisées par des tiers*

Les produits des activités organisées par des tiers sont constatés lorsque l'activité a lieu et lorsque leur réception est raisonnablement assurée.

#### *Revenus de placements*

Les revenus de placements sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés et tiennent compte de la variation non réalisée de la juste valeur.

### TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent entre le positif et le négatif, et les placements à court terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

### INSTRUMENTS FINANCIERS

#### *Évaluation initiale et ultérieure*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception du placement dans le fonds de placements du marché monétaire canadien et du placement dans le fonds de placements en actions et obligations qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des débiteurs, à l'exception des taxes sur les transactions commerciales.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs, à l'exception des sommes à remettre à l'État, et de la dette à long terme.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur se composent des Fonds de placements du marché monétaire canadien et du Fonds de placements en actions et obligations.

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

**INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)**

*Coûts de transaction*

L'organisme comptabilise ses coûts de transaction dans les résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

**APPORTS REÇUS SOUS FORME DE SERVICES**

Des bénévoles consacrent plusieurs heures par année à aider l'organisme à assurer son fonctionnement. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

**IMMOBILISATIONS**

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement dégressif et aux taux indiqués ci-dessous :

	<b>Taux</b>
Mobilier de bureau	20 %
Matériel informatique	30 %

**DÉPRÉCIATION D'ACTIFS À LONG TERME**

Les immobilisations sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

**3. DONS POUR LA RECHERCHE ET DÉPENSES DE RECHERCHE**

Les dons dédiés à la recherche se détaillent comme suit :

	2020 \$	2019 \$
Dons reçus de la « Société Alzheimer du Canada »	125 981	377 685
Legs et campagne fédérée	<u>68 974</u>	<u>204 476</u>
	<u><u>194 955</u></u>	<u><u>582 161</u></u>

En 2020, un montant de 659 812 \$ (582 161 \$ en 2019) a été versé à des programmes de recherche au Canada par le biais de la « Société Alzheimer du Canada ».

**4. AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE**

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration de l'organisme a résolu d'affecter des montants à des fins spécifiques. L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration. Les affectations de l'exercice se détaillent comme suit :

	\$
Colloque provincial	45 000
Mise à jour de la formation	<u>15 000</u>
	<u><u>60 000</u></u>

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS ALZHEIMER

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

10

5. DÉBITEURS

	2020 \$	2019 \$
Apports		
Dons de « Société Alzheimer du Canada »	-	209 172
Autres dons	-	339 524
Subvention - Emploi-Québec	<u>54 234</u>	<u>-</u>
	54 234	548 696
Cotisations des Sociétés Alzheimer régionales	2 674	20 913
Taxes sur les transactions commerciales	<u>9 458</u>	<u>34 286</u>
	<u><u>66 366</u></u>	<u><u>603 895</u></u>

6. PLACEMENTS À COURT TERME

	2020 \$	2019 \$
Équivalent d'encaisse	140 338	138 458
Fonds de placements du marché monétaire canadien, à la juste valeur (coût de 136 394 \$, 134 418 \$ en 2019)	<u>136 394</u>	<u>134 378</u>
	<u><u>276 732</u></u>	<u><u>272 836</u></u>

7. PLACEMENTS À LONG TERME

	2020 \$	2019 \$
Fonds de placements en actions et obligations, à la juste valeur (coût de 381 006 \$, 376 221 \$ en 2019)	<u>377 647</u>	<u>377 647</u>

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS ALZHEIMER

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

11

8. IMMOBILISATIONS

	2020		2019
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
	\$	\$	\$
Mobilier de bureau	17 777	17 570	308
Matériel informatique	43 227	38 478	3 259
	<u>61 004</u>	<u>56 048</u>	<u>3 567</u>

9. CRÉDITEURS

	2020	2019
	\$	\$
Sociétés Alzheimer régionales	810 839	796 689
Société Alzheimer Canada	37 679	-
Fournisseurs et frais courus	9 287	113 186
Salaires et vacances	38 606	21 327
Sommes à remettre à l'état	<u>18 232</u>	<u>13 233</u>
	<u>914 643</u>	<u>944 435</u>

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS ALZHEIMER

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

12

10. APPORTS REPORTÉS

	2020			
	Solde au début \$	Apports de l'exercice \$	Constatés à titre de produits de l'exercice \$	Solde à la fin \$
MSSS - Programme de formation	13 744	96 314	(25 371)	84 687
Fonds de recherche	281 102	257 663	(194 955)	343 810
Fonds de recherche - Mme Champigny Robillard	-	250 000	-	250 000
Campagne de notoriété publique - Mme Champigny Robillard	-	162 357	-	162 357
Projet de la Fondation Mirella et Lino Saputo	-	58 500	(51 408)	7 092
	<u>294 846</u>	<u>824 834</u>	<u>(271 734)</u>	<u>847 946</u>
	2019			
	Solde au début \$	Apports de l'exercice \$	Constatés à titre de produits de l'exercice \$	Solde à la fin \$
MSSS - Programme de formation	2 280	11 464	-	13 744
Fonds de recherche	360 671	502 592	(582 161)	281 102
	<u>362 951</u>	<u>514 056</u>	<u>(582 161)</u>	<u>294 846</u>

# FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS ALZHEIMER

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

13

### 11. DETTE À LONG TERME

	2020	2019
	\$	\$
Dû aux Sociétés Alzheimer régionales d'un montant initial de 985 788 \$, représentant les montants non versés de 2013 à 2018 relatifs au programme « Partenaire Santé Canada ». Le montant dû est sans intérêts et est remboursable par des versements annuels de 65 073 \$, échéant en mars 2029. Le remboursement annuel est réparti entre les Sociétés Alzheimer régionales selon les montants qui leurs sont dus <sup>(a)</sup>	585 654	985 788
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice	<u>65 073</u>	<u>98 579</u>
	<u>520 581</u>	<u>887 209</u>

(a) Durant l'exercice terminé le 31 mars 2020, la société a procédé à quatre paiements de 98 579 \$.

Les versements à effectuer au cours des cinq prochaines années s'élèvent à un minimum de 65 073 \$ annuellement.

### 12. ENGAGEMENT CONTRACTUEL

L'organisme s'est engagé en vertu d'un bail pour la location de ses bureaux jusqu'en septembre 2021. Les loyers minimaux futurs totalisent 103 643 \$.

	\$
2021	69 096
2022	34 547

### 13. INSTRUMENTS FINANCIERS

#### RISQUES FINANCIERS

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. Les risques importants sont détaillés ci-après.

### 13. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

#### RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux débiteurs.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

Pour les promesses de dons, l'organisme ne comptabilise à la fin de l'exercice que les montants qui sont reçus à la date d'achèvement des états financiers.

#### RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en raison des variations des prix du marché. Certains instruments financiers de l'organisme l'exposent à ce risque qui se compose du risque de change, du risque de taux d'intérêt et du risque de prix autre.

#### RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt variables. Les instruments à taux d'intérêt fixes assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché.

#### RISQUE DE PRIX AUTRE

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. L'organisme est exposé au risque de prix autre en raison des Fonds de placements du marché monétaire canadien et de placements en actions et obligations.

**13. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)**

**RISQUE DE LIQUIDITÉ**

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses créiteurs et de sa dette.

**14. ÉVENTUALITÉS ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN**

En mars 2020, l'éclosion de la nouvelle source de coronavirus, plus précisément identifiée comme la « COVID-19 », a forcé les gouvernements à l'échelle fédérale et provinciale à mettre en œuvre des mesures d'urgence pour freiner la propagation du virus. Ces mesures, qui comprennent des interdictions de voyage, des périodes d'isolement volontaire et la distanciation sociale, ont perturbé de façon significative les entreprises et ont créé un ralentissement économique. La durée et l'incidence de la pandémie de la COVID-19, tout comme l'efficacité des interventions des gouvernements demeurent incertaines pour l'instant. Il n'est pas possible d'évaluer de façon fiable la durée et la gravité de ces conséquences, tout comme leur incidence sur les résultats financiers de l'organisme pour les périodes futures.